



La Celle Saint Cloud

Direction de l'Enfance/Jeunesse

Nouveau projet pédagogique

Activités périscolaires

2018/2020

Préambule

Les loisirs éducatifs sont de plus en plus reconnus comme moments importants dans l'évolution et l'épanouissement des enfants et des jeunes.

Leur complémentarité avec tous les autres moments éducatifs n'est plus contestable.

Ils viennent compléter les apprentissages et connaissances scolaires par des connaissances divers contribuant à l'ouverture culturelle et sociale de l'enfant.

Ils viennent offrir des apprentissages d'être. Être bien avec soi, être bien avec les autres, contribuant ainsi à faire de l'enfant d'aujourd'hui, un futur acteur social ouvert, cultivé, équilibré.

Ces loisirs éducatifs mettent en évidence la nécessité pour les acteurs autour de l'enfant, de coopérer, de construire ensemble pour ce dernier, un environnement riche, un environnement de découverte et d'échange, un environnement de partage.

Dans chaque école de la ville, sont déployées les activités périscolaires le matin, à la pause méridienne et le soir.

Ces accueils périscolaires, qui jalonnent la journée scolaire, sont complétés par les activités extrascolaires, se déroulant dans la journée sans enseignement.

*Comme hier la Réforme des rythmes éducatifs (RRE), le **Plan Mercredi (PM)** d'aujourd'hui est venu conforter et consolider les activités périscolaires : leur sens, leur intérêt et leur rôle.*

Le Plan Mercredi confirme la reconnaissance du besoin qu'a l'enfant de vivre parallèlement à ses moments d'apprentissages scolaires, des moments éducatifs différents mais complémentaires, avec des approches pédagogiques distinctes, portées par des acteurs à compétences variées, qui sont appelés à coopérer.

Car parallèlement à l'apprentissage scolaire, l'enfant a besoin de jouer, de rêver et de développer une vie sociale pour pouvoir apprendre à nouveau, serein et détendu. Les loisirs éducatifs pendant les temps périscolaires favorisent cela. Aussi elles peuvent occuper une place hors de l'école, mais aussi dans l'espace de l'école, pour fusionner avec celle-ci sans confusion, dans une complémentarité pédagogique, éducative et sociale au profit de l'enfant.

Un contexte

La ville de La Celle Saint Cloud (LCSC) sort de quatre années d'application de la Réforme des Rythmes Éducatifs (RRE)

Durant ces quatre années, la conception de « journée » de l'enfant s'est développée dans la tête des acteurs chargés d'organiser cette dite journée de l'enfant à l'école. Elle s'est également imposée pour conditionner les pratiques dans la mise en place des activités à travers différents projets. Malgré les différents temps qui décomposent la journée d'un enfant à l'école, le souci de la cohérence et de la continuité a été une préoccupation constante pour concevoir et réaliser les différents ateliers.

L'approche-projet, du métier d'animateur, s'est généralisée, facilitée par des formations et un dispositif de suivi spécifiques.

Cette approche-projet, avec la logique de « journée de l'enfant » s'est élargie à l'ensemble des temps de loisirs éducatifs : mercredis et vacances, en plus des journées scolaires.

Aujourd'hui la RRE n'est plus appliquée dans sa lettre à LCSC, pour autant son esprit, l'est, son sens et ses objectifs restent poursuivis : diversité d'une offre socio-culturelle, coopération entre partenaires, logique de projet, ouverture à un large public, prise en compte de l'individu dans le groupe, etc.

Cet esprit, sera maintenu, les expériences et méthodes réinvesties dans un autre contexte, pour les mêmes ambitions et les mêmes objectifs envers les enfants et les jeunes.

L'application du Plan Mercredi (P.M) y aidera, car il est « le cadre de confiance pour encourager et consolider les projets portés par les collectivités, et améliorer encore la qualité des activités proposées aux enfants le mercredi... conçues dans une logique à la fois de loisirs, de découverte et de pratiques... » à travers tous les domaines.

Quatre cibles principales sont à viser et à atteindre, durant les temps périscolaires :

1. Promouvoir la culture, la découverte, le civisme et la relation dans le groupe
2. Maintenir une dynamique innovante de qualité et de diversité, avec le retour à la semaine de quatre jours
3. Développer et élargir le partenariat
4. Une prise en charge appropriée des enfants dits différents.

Depuis quelques temps, nous constatons dans les groupes, une difficulté à nouer et à maintenir des relations fluides, de courtoisie, de respect, et de considération entre les enfants, mais également du cadre établi, et des règles définies.

Parallèlement, nous avons observé la présence de plus en plus nombreuse d'enfants dits difficiles, ou porteurs de handicap.

Or à chaque fois qu'une approche par la culture et la découverte a été effectuée, des améliorations ont été constatées. A chaque fois qu'une approche individualisée a été mise en place, des liens ont pu se tisser là où cela a été difficile.

Ces constats nous ont conduits à chercher à développer tous les axes favorisant ces approches. La recherche de nouveauté, et de diversité, de l'offre et des méthodes, la prise en charge individuelle – quand cela est possible- et le renforcement du partenariat interne, comme externe en font partie, et viennent donner sens et intérêt aux loisirs éducatifs.

Les temps de loisirs éducatifs

Ce sont des moments qui offrent un espace et un temps de découverte, de vivre ensemble, de développement de l'autonomie, de jeux éducatifs, en prolongement des temps d'instruction scolaire.

Ces temps se caractérisent pour l'enfant, par la possibilité de choisir, la possibilité sans crainte, d'exercer son droit à ne rien faire, de satisfaire son envie d'être tranquille à rêver. Ce sont des temps de jeu, de l'émerveillement de la découverte, de l'apprentissage par le plaisir, de l'engouement social.

Ces temps se caractérisent pour l'adulte qui l'anime, par la bienveillance, la disponibilité, l'attention à chaque enfant, la solidarité avec les pairs, le souci de l'innovation, l'équité.

L'accueil du matin

L'accueil et l'occupation des enfants le matin dès 7h30 doit se faire avec bienveillance et attention. Avec délicatesse même.

L'enfant qui commence sa journée par une séparation d'avec ses parents, hors de son univers familial pour se retrouver dans un univers qui, même s'il lui est familier peut ne pas lui convenir, doit se sentir attendu, accueilli, en confiance.

La qualité de l'accueil est alors essentielle pour lui rendre cette séparation matinale la plus chaleureuse possible, la plus sereine et plus rassurante aussi.

Nous insistons sur l'aspect "bienvenance" de l'accueil. L'enfant doit se sentir accueilli avec attention, avec précaution, avec un intérêt porté à sa personne. Il doit sentir que les personnes qui l'accueillent sont présentes pour lui faire plaisir, le mettre à l'aise; elles sont à son écoute. Elles sont là pour lui.

C'est pourquoi l'encadrement des accueils du matin est confié à des professionnels attentifs de l'enfance, (animateurs et Atsem), conscients de l'importance de ce moment si déterminant pour la suite de la journée de l'enfant à l'école.

Dans les écoles maternelles

L'accueil confié exclusivement aux ATSEM. Elles passent la journée avec les enfants dans les classes auprès des enseignants. Elles connaissent donc très bien les enfants. Tout au long de l'année elles savent comment réagit chacun d'entre eux, ce qui fait plaisir à chaque enfant, ce qui peut le heurter. Ainsi au fil du temps la stabilité s'installe, la confiance aussi; ce qui contribue à garantir un accueil convivial permettant à l'enfant de démarrer sa journée à l'école avec sérénité.

Dans les écoles élémentaires

L'accueil est confié à des animateurs intervenant par ailleurs durant la pause méridienne, voire dans l'Accueil de loisirs implanté dans le même périmètre scolaire, si ce n'est dans la même école. Nous retrouvons donc la même logique de cohérence pédagogique, de sécurité et de confiance pour les familles et les enfants.

La pause méridienne

Dans les écoles maternelles

C'est un moment important, exigeant. Sa réussite et son intérêt passent par une véritable coordination d'équipe. ATSEM, animateurs et parfois enseignants se retrouvent ensemble pour offrir à l'enfant un réel moment convivial, de rupture, de détente dans sa riche journée.

Ce temps du repas, même pris en restaurant scolaire, doit être un moment de partage, de convivialité, et de plaisir. De découverte aussi malgré le rythme, la densité et aussi, souvent, le bruit qui le caractérisent.

Tout est fait pour que ce soient les mêmes animateurs qui gèrent la pause méridienne et l'accueil du soir si non dans la même école, du moins dans le même groupe scolaire. Et ce, afin d'instaurer une stabilité des repères pour les enfants, mais aussi pour favoriser un travail suivi, avec un réel esprit d'équipe qui a des objectifs précis et qui met en place une méthode permettant de les atteindre.

Dans les écoles élémentaires

On y trouve la même importance, le même état d'esprit. La pause méridienne ici, est encadrée par des enseignants et des animateurs, mais aussi par des vacataires qui interviennent uniquement durant ce temps. Cette diversité de profile constitue une grande richesse des équipes au profit des enfants. Selon les écoles, les équipes sont mixtes ou exclusivement constituées d'animateurs. Comme dans les accueils en maternelle, le noyau des équipes est fixe et stable pour la sérénité des enfants et pour le bon fonctionnement du service.

L'accueil du soir

Dans les écoles maternelles

Pour une homogénéité et une cohérence dans la continuité pédagogique, il est confié à des animateurs diplômés qui sont pour la plupart des permanents (titulaires, mensualisés, "vacataires permanents") intervenant dans les accueils de loisirs de la ville lors des mercredis et les vacances scolaires. Par conséquent ils connaissent une bonne partie des enfants dans les écoles. Ce qui facilite les relations avec les parents et la mise en confiance des enfants.

L'équipe de l'accueil du soir de chaque école est composée des animateurs qui interviennent à l'accueil de loisirs implanté dans le même groupe scolaire. Son directeur est également le directeur de l'accueil de loisirs sur place. Cela facilite le suivi des équipes, la continuité pédagogique, le suivi relationnel avec les partenaires.

Dans les écoles élémentaires

Il est décomposé en trois temps

- *Un temps de récréation-goûter pendant lequel les enfants « décompressent » entre camarades et prennent leur goûter sous la surveillance de l'encadrement*
- *Un temps d'études surveillées durant lequel les enfants apprennent leurs leçons et terminent leurs devoirs. Il ne s'agit pas d'études dirigées ni d'accompagnement scolaire. Le rôle de l'encadrement n'est pas de renforcer les connaissances, ni de consolider les acquis, mais de veiller au bon déroulement des études et au calme dans la salle, pour que chaque enfant puisse travailler dans la sérénité. Il peut répondre aux questions des enfants, donner des conseils. Il ne se substitue pas à l'enseignant.*
- *Un temps de loisirs lors duquel les enfants pratiquent des activités ludiques à leur convenance. L'équipe d'encadrement met en place ce qui permet à chaque enfant de satisfaire son envie du moment, à travers les jeux individuels ou collectifs, de création, de découverte, d'expression ou*

Secteur Enfance/Jeunesse

Des loisirs plaisirs pour agir et s'épanouir

sportifs. C'est un moment de fin de journée que caractérisent la détente, le jeu, la convivialité dans un cadre qui garantit le respect et la sécurité.

Les loisirs du mercredi

La Celle Saint Cloud est revenue à la semaine de quatre jours scolaires.

La journée du mercredi redevient de facto, une journée consacrée aux loisirs et à la détente.

Pour les animateurs, c'est une opportunité pour ralentir le rythme soutenu des journées scolaires.

Les équipes d'animation vont pouvoir mettre à profit tous les acquis et expériences qu'ont permis les TAP dans le cadre de la RRE pour élargir leurs champs d'action, renouveler leurs méthodes d'approche, renforcer les partenariats.

Le Plan Mercredi (PM) qui prend le relais de la RRE, sera pour les équipes, un outil leur permettant de garder la même logique des TAP, tout en bénéficiant de davantage de temps pour aller plus loin dans leurs démarches.

I – Nos objectifs dynamiques Rassurer, sociabiliser, épanouir, cultiver

Mais l'objectif n'est pas un rêve. Mais il ne peut être atteint que porté par des actions définies appuyées sur une conviction et des moyens.

I. 1. Rassurer

L'enfant qui manque de confiance en lui ou en son environnement ne peut se développer ni s'épanouir. L'enfant qui a l'impression de ne pas être en sécurité dans son environnement, ne peut tirer aucun bénéfice de quelque offre de loisirs ou de plaisir qui puisse lui être proposée. De la même manière la confiance est la première condition pour qu'un partenariat soit serein, efficace, productif et positif. Confiance entre les partenaires, confiance en la relation qui les lie.

I- 1.1.1. Gagner la confiance des enfants

Oui, il convient de rassurer d'abord les enfants, avant de rassurer les parents. Ce sont les enfants qui évoluent dans les structures, parmi leurs camarades ; ce sont eux qui sont en contact direct et dans la durée avec les animateurs et les autres enfants.

Gagner la confiance des enfants provoquera celle des parents.

La confiance est chez l'enfant le vecteur de la curiosité, elle le pousse à l'expérience et révèle son courage. Cette confiance doit être provoquée, donnée à chaque enfant. Parce qu'elle n'est pas spontanée, et que l'enfant n'a pas les ressources pour la conquérir seul. Il revient donc aux adultes accueillant l'enfant de faire en sorte que cette confiance apparaisse et s'installe afin que l'enfant puisse envisager d'acquiescer autre chose, de s'adonner à ses rêves. De se livrer à une vie d'enfant : jouer, découvrir, rire, rêver et grandir.

Pour ce faire,

- ❖ L'équipe d'encadrement aménagera l'espace pour en faire un endroit chaleureux et sécurisé pour l'enfant,
- ❖ Chaque membre de l'équipe doit non seulement être disponible, mais se montrer disponible pour chaque enfant, à chaque instant. Il va à la rencontre, n'attend pas d'être sollicité mais anticipe sur les attentes et besoins non formulés des enfants,
- ❖ Chaque membre de l'équipe est à l'écoute, explique le cas échéant à l'enfant, sa décision, son refus, son conseil etc.

I- 1.1.2 Gagner la confiance des parents

Autant la confiance peut être difficile à gagner, autant il est facile, voire très facile de la perdre. L'équipe sera vigilante pour assurer une constance des attitudes et mesures qui auront assis la confiance des parents.

Cette confiance est à conquérir en début d'année, puis à consolider et à conserver tout au long de l'année.

Secteur Enfance/Jeunesse

Des loisirs plaisirs pour agir et s'épanouir

Conquérir la confiance des parents, c'est faire en sorte qu'ils voient leurs enfants rassurés, joyeux, contents de retrouver leurs camarades et les animateurs. Cela passe aussi par le constat d'évolutions positives dans les champs que couvrent nos actions.

Car les parents peuvent être réticents, méfiants même, vis-à-vis des personnes qu'ils ne connaissent pas, et à qui ils sont contraints de laisser si ce n'est confier, leurs enfants.

Pour conquérir et conserver cette confiance, l'équipe veillera à transformer en envie de faire avec plaisir et élan, ses obligations

- ❖ d'aller vers les familles avec courtoisie
- ❖ de développer une communication pertinente, régulière et efficace
- ❖ de rassurer les familles quant à la sécurité de leurs enfants en sa compagnie.

C'est ainsi que la contrainte des parents de lui laisser leurs enfants, se transformera en plaisir et confiance de le faire, voire *in fine*, un choix.

I- 1. 1.3. Gagner la confiance des partenaires internes

Cette confiance est aussi importante que celle des parents et des enfants. Elle est aussi essentielle. Elle conditionne la confiance globale de l'enfant dans l'enceinte de l'école, durant toute sa journée scolaire. Cette confiance comme toute autre confiance ne peut durer si elle n'est pas réciproque. Comme avec les parents, et comme avec les familles, elle est à gagner, puis à consolider et à conserver. Comme toute confiance elle sera fragile, mais comme toute confiance, elle peut être préservée.

Cela passera par

- ❖ La crédibilité grâce au professionnalisme et à la rigueur
- ❖ Le respect des engagements pris ensemble
- ❖ Le sens des responsabilités
- ❖ Le respect des partenaires dans leur diversité et leur complémentarité, et la solidarité.
- ❖ L'envie de bâtir un partenariat serein, positif et riche pour les enfants

I. 2. Acquérir l'autonomie

L'objectif traité ci-dessus : rassurer, gagner la confiance, a pour finalité d'amener l'enfant à acquérir une autonomie.

Une autonomie d'être et d'action dans l'espace, selon son désir. Sans pour autant être un risque pour les autres, ni un danger pour lui-même.

Grâce à l'accompagnement pédagogique rassurant et sécurisant du personnel qui l'entoure, l'enfant parviendra progressivement à

- ❖ utiliser seul les objets et les jouets;
- ❖ s'approprier espaces et environnement,
- ❖ se servir seul lors des repas (déjeuner et goûter),
- ❖ ranger quand il a fini d'utiliser du matériel,
- ❖ exprimer ses envies, mais aussi ses craintes parce que confiant.
- ❖ s'habiller tout seul,
- ❖ s'apercevoir que son lacet est défait, puis le renouer.

Il s'apercevra que tout ce qui est mis à sa disposition appartient à tout le collectif. Il comprendra qu'en prendre soin signifie qu'il pourra lui-même retourner en bénéficiaire. C'est alors que chacun pourra évoluer avec sérénité vers une autonomie d'agir dans l'espace, au sein du collectif.

Secteur Enfance/Jeunesse

Des loisirs plaisirs pour agir et s'épanouir

L'enfant qui aura traversé ces différentes phases évoquées comme étant parmi nos objectifs, sera facilement réceptif et ouvert à une vie sociale sereine et agréable.

I. 3. Sociabiliser

Dans un collectif, un individu ne peut porter ou tirer profit de son entourage que s'il est sociable. Il peut être sociable quand il se sent en confiance, quand il sent que le collectif lui fait une place.

Pour que la sociabilité caractérise une société, chaque membre y trouve sérénité, confiance, envie de partager. Chaque membre considère qu'il y possède une place, et reconnaît celle de chacun des autres membres.

Si tel n'est pas le cas, il ne veut rien recevoir, il ne peut rien donner ni partager non plus, qui soude le groupe, le renforce, l'homogénéise et l'harmonise.

Dès lors, chaque enfant sera considéré dans son individualité. La cohésion collective ne peut pas se faire au détriment de la sérénité ou de l'équilibre individuel.

Ainsi le personnel encadrant aidera chaque enfant à savoir que l'autre lui est différent, étranger; et c'est pour cela qu'un échange est possible entre eux, et que cet échange est souhaitable, comme le partage. Sans échange courtois, partage avec plaisir, et convivialité dans un collectif, il ne peut y avoir fluidité dans les liens, circulation de la bonne humeur et de l'envie. Et donc pas de sociabilité.

Pour accompagner les enfants à la sociabilité,

- ❖ l'animateur favorisera les jeux, notamment les jeux de société
- ❖ il fera de chaque situation de la vie quotidienne, un moment de partage, de convivialité, de reconnaissance de l'autre, d'interaction entre les uns et les autres,
- ❖ il apprendra à chaque enfant à savoir donner, recevoir, pardonner, écouter, et au-delà de savoir pratiquer tout cela, aimer le faire, trouver plaisir à le faire,
- ❖ il essaiera de donner à tous, l'envie de faire ensemble, en leur montrant l'intérêt de ce « faire ensemble », d'un « faire ensemble » non imposé, mais auquel chacun adhérera parce qu'il en aura compris l'intérêt,
- ❖ il veillera à inculquer aux enfants le souci du bien-être ensemble, le respect de l'univers commun et de ce qui s'y trouve : jouets, matériel etc
- ❖ il mettra en valeur tout ce qui permet à un collectif d'être homogène, solidaire

I. 4. Cultiver

Les loisirs éducatifs perdent beaucoup de leur intérêt s'ils ne contribuent pas à l'ouverture culturelle des enfants. Une ouverture vers tous les horizons culturels.

C'est un avantage de pouvoir accompagner les enfants vers cette ouverture dans le cadre des loisirs éducatifs. Car ici il n'y a ni compétition, ni « contrainte » de savoir, de restituer. L'enfant n'est habité par aucune crainte de ne pas être à la hauteur, de ne pas savoir. Il est juste animé par l'envie de découvrir, le plaisir de savoir et de partager. Les temps de loisirs éducatifs contribuent à enrichir la culture générale de l'enfant, qu'il peut réinvestir ailleurs, dans d'autres cadres.

Pour ce faire, l'animateur ouvrira en complémentaire avec ses pairs, tous les champs de culture, pour une découverte, une initiation.

Secteur Enfance/Jeunesse

Des loisirs plaisirs pour agir et s'épanouir

- ❖ La découverte des différentes cultures à travers le monde, entre autres par :
 - la musique,
 - l'art culinaire,
 - les us et coutumes,
 - l'habillement, etc.
- ❖ La lecture
- ❖ Le théâtre
- ❖ Le documentaire audio-visuel
- ❖ La conversation

Une enfant confiant en lui et en son entourage, cultivé et autonome peut légitimement, si non facilement, prétendre à l'épanouissement.

I. 5. Épanouir

Le but final à atteindre n'est rien d'autre que de contribuer à l'épanouissement de l'enfant.

Or pour obtenir cet épanouissement, il faut avoir confiance en soi, sans mépriser les autres; savoir trouver sa place et l'occuper sans annexer celle des autres; savoir cultiver une réciprocité des rapports dans le respect, être conscient de pouvoir s'appuyer sur les autres tout en leur étant soutien; disposer de sources affectives et intellectuelles attentives et sûres.

L'animateur est un acteur parmi d'autres, pour accompagner l'enfant vers cet épanouissement, il est une source parmi d'autres, pour offrir à l'enfant des expériences de vie, qui l'enrichiront pour plus tard,

il est là pour lui apporter des découvertes diverses contribuant à le cultiver, l'épanouir et lui donner envie de grandir en toute sécurité, et confiance quant à son devenir grand,

Épanouir l'enfant qui sera demain un adulte responsable, utile à sa société, voilà ce qui motive et légitime la présence de l'animateur auprès des enfants.

Épanouir aujourd'hui, pour contribuer à faire émerger l'honnête homme de demain.

Aussi il provoquera et favorisera

- ❖ le rire de chaque enfant, le rire avec les camarades
- ❖ l'expression qui permet la découverte de soi et l'interaction avec les autres : grands jeux, sport, danse, théâtre, etc.
- ❖ toute activité qui permet de s'ouvrir aux autres, d'aller vers les autres

II- Nos moyens

*Parce qu'un objectif auquel ne sont pas appliqués des moyens adaptés, reste rêve, idée.
Nos moyens seront donc*

II.1. La sécurité

II.1.1. physique : le personnel doit veiller à ce que chaque enfant se sente en totale sécurité quant à son corps.

Les matériaux et objets qui les entourent, comme l'environnement doivent être sous contrôle, sécurisé afin qu'ils soient sans danger pour les enfants.

Le sentiment de danger ou de risque pour enfant ne peut en aucun cas être directement provoqué par un intervenant : fessée, claques, pincements, situation à risque...

La surveillance de l'enceinte des sites sera optimale pour éviter tout intrus, ou toute circulation non autorisée.

La sécurité de l'enfant et des familles passe aussi par le contrôle des départs le soir. Ce moment doit être particulièrement sécurisé car ce ne sont pas toujours les parents qui viennent chercher les enfants. Et parfois une personne non habituelle peut être dépêchée par des parents empêchés.

Aussi la vérification des identités et des autorisations de prise en charge sera rigoureuse et permanente. Même si cela peut en gêner certains.

II.1.2. alimentaire et sanitaire : une grande vigilance sera portée sur ce que mangent les enfants.

Lors des ateliers de cuisine, la traçabilité des denrées utilisées doit être respectée. Chaque étape sera vérifiée, sécurisée.

Le personnel d'encadrement vérifiera les dates limites de consommation des produits qui sont livrés aux enfants dans les structures. Tout comme il sera attentif à ce que les enfants pourraient ramener de chez eux (nourriture, voire médicaments). Particulièrement lorsqu'il y a un protocole d'Accueil individualisé (PAI)

II.1.3. affective et morale : le personnel doit éviter toute situation pouvant provoquer par son comportement ou son vocabulaire, entre ses membres ou à l'égard des enfants, un trouble chez ces derniers. Aucun enfant ne doit être exposé à une humiliation ou une persécution de quelque nature que cela puisse être (propos ou certaines formes de punition). Les temps d'activités périscolaires doivent être pour chaque enfant un temps de liberté, de sérénité, d'échanges en confiance.

II.2. La relation

II.2.1- La relation Adulte- Enfant

L'adulte ici a un rôle éducatif majeur, qui ne se traduit pas seulement par l'animation d'ateliers divers, la surveillance, ni par des conseils, ordres ou interdictions. Ce rôle doit s'exprimer à travers un comportement, un savoir- être respectueux.

- ❖ A tout moment, les adultes ont conscience qu'un enfant les regarde ou les écoute.
- ❖ A chaque instant, ils doivent avoir en tête qu'un enfant s'identifie peut-être à eux.
- ❖ Ils sont des modèles, en permanence sous le contrôle de leur conscience professionnelle, et de la confiance des enfants et de leurs parents; même si cela n'est pas exprimé tout le temps.
- ❖ Aucun enfant ne doit avoir le sentiment de bénéficier d'une faveur vis-à-vis de ses camarades
- ❖ Aucun enfant ne peut nourrir le sentiment d'être victime d'aucune discrimination

Secteur Enfance/Jeunesse

Des loisirs plaisirs pour agir et s'épanouir

- ❖ La confiance doit amener chaque enfant à pouvoir en toute circonstance, aller voir un adulte

L'équipe d'encadrement fait en permanence, montre de responsabilité, de disponibilité physique et d'attitude, afin de faire régner dans le collectif : convivialité, chaleur et respect.

L'équipe d'encadrement est invitée à être attentive à l'égard de tous les enfants. Et plus particulièrement envers les enfants timides ou "réservés" qui ont une difficulté à aller spontanément vers les adultes et/ ou les autres enfants.

Cette attention active permet de répondre à une demande formulée et de comprendre une attente non formulée, et y répondre.

Ainsi, permettra-t-elle d'éviter des peurs, des frustrations, des réserves chez l'enfant, quant à la capacité des adultes à lui porter secours, à le comprendre, à l'accompagner vers son devenir grand.

Une relation toute particulière est à tisser avec les enfants porteurs de handicap, pour faciliter leur accueil et leur intégration. La mise en place du Protocole d'Accueil Spécifique (PAS), et la désignation de référents chargés de rendre ce PAS dynamique et transversal facilitera la circulation d'informations et apportera une cohérence dans l'approche et le suivi des enfants porteurs de handicap.

II.2.2- La relation avec les familles

L'équipe veillera à établir avec toutes les familles, une relation chaleureuse de confiance et de respect.

La nature de cette relation conditionnera l'état de l'enfant pendant les activités périscolaires. Cette relation, si elle est de qualité, facilitera le bien-être de l'enfant dans les accueils.

Il revient à l'équipe de se montrer ouverte et accueillante, afin de faciliter le contact avec les parents qui arrivent elle.

L'équipe est invitée à ne pas attendre que les familles viennent à elle, il lui revient d'aller à la rencontre des parents, avec le sourire et la *bienvenue* chaleureuse.

C'est alors que les parents se montreront prêts pour un échange courtois et bénéfique.

L'équipe d'encadrement aura à transmettre aux parents toutes les informations dont ces derniers pourront avoir besoin pour être rassurés. Elles peuvent concerner les moments périscolaires, la journée d'école qui se termine, ou l'accueil de loisirs du mercredi, le cas échéant.

Par son professionnalisme, son souci de convivialité et de confiance, l'équipe provoquera chez chaque parent qui lui confie son enfant, une totale sérénité.

II.2.3- La relation avec l'école

Cette relation, comme celle avec les parents, mérite d'être soignée, pour le bénéfice de tous, en particulier de l'enfant. Cela peut se traduire par une convention entre personnel d'animation et personnel scolaire (partage de matériel sportif, aménagement commun d'espaces partagés), mais aussi par la mise en place d'actions communes au sein de l'école. Elle doit se traduire surtout par une bonne coordination entre les équipes, pour une circulation fluide et efficace des informations entre parents, personnel scolaire, animateurs et administration municipale.

II.3. Les activités

II.3.1- L'organisation des activités

Les activités sont mises en place sous plusieurs formes :

- elles peuvent être mises en place à la demande des enfants,
- elles peuvent leur être suggérées,

Secteur Enfance/Jeunesse

Des loisirs plaisirs pour agir et s'épanouir

- elles peuvent être mises à leur disposition, libre à eux alors de pratiquer ou non.

Elles seront équilibrées entre le manuel et le physique, l'intérieur et l'extérieur, le créatif et l'imaginaire; avec toujours le choix pour l'enfant d'être seul ou à plusieurs.

L'équipe offre la possibilité de faire. Libre aux enfants de saisir leurs offres ou d'en souhaiter d'autres.

L'équipe veillera à ce que les activités en cours puissent être interrompues à tout moment, sans que cela n'ait une incidence sur la dynamique de l'activité. Car ces activités, bien que structurées et encadrées, doivent être dépourvues de *rigidité*.

D'autant que, pour ce qui est du soir, les départs se font de manière échelonnée, et certains enfants partent relativement tôt. L'équipe en tiendra compte lors de la mise en place des activités.

Les membres de l'équipe d'encadrement peuvent prendre part à une activité, lorsqu'ils y sont invités; mais ils ne peuvent pas imposer leur participation aux enfants.

II.3.2-Le rythme des temps d'accueils du matin et du soir

Ces deux temps d'accueil qui encadrent la journée sont des moments délicats durant lesquels l'attention à l'enfant doit être particulièrement manifeste. Cela permet de suivre l'évolution de chaque enfant dans les différentes activités ouvertes, selon sa convenance personnelle. Ce sont des moments pendant lesquels il est important de ne pas « forcer » l'enfant ni le contraindre à une « consommation » d'activités.

Car l'activité n'est pas une fin en soi, elle permet d'atteindre un objectif.

Le matin, l'enfant n'est peut-être pas bien réveillé ; peut-être même n'a-t-il pas bien dormi. Il serait alors peu judicieux de lui imposer la participation à une activité. L'enfant a peut-être plus besoin d'un câlin, de se poser sur un canapé, de regarder un album photo ou un livre. Cela doit être compris, accepté et facilité. L'accueil ici ne peut être qu'un accompagnement dans la douceur vers l'activité, vers « l'extériorisation progressive. » Des ateliers de coloriage, de dessin, de jeux de société peuvent être proposés d'emblée. Des ateliers plus physiques comme des jeux de ballon, du vélo etc. peuvent venir peu à peu compléter l'offre.

Le soir, comme le matin, se caractérise par un accompagnement en douceur de l'enfant. Ce dernier termine une longue journée. Il peut avoir comme seule envie, d'être tranquille, sans occupation particulière. Peut-être attend-il impatientement de rentrer chez lui avec ses parents. En attendant il gèrera tout seul ses envies de faire ou non quelque chose. Il suffira juste alors de lui prévoir et de mettre à sa disposition ce qui pourrait lui convenir le cas échéant : des albums de bande dessinée, de photos, des livres etc. Une lecture de contes pourra être proposée, tout comme des ateliers de perles, de construction, de dessin... les activités physiques seront aussi proposées à ceux qui en auront envie ou besoin.

II.3.3- Les Loisirs du Midi (LdM) :

Des moments ludiques de détente et de découverte pour une bonne journée à l'école.

Ce sont des ateliers mis en place durant la pause méridienne dans les écoles élémentaires. Ils permettent d'offrir aux enfants qui le souhaitent autre chose qu'une simple surveillance et un jeu libre dans la cour. Ces ateliers peuvent couvrir les champs sportifs, créatifs, artistiques. Ils sont mis en place sur la base d'un projet avec des objectifs précis (cf. annexe 1)

Comme toutes les activités de loisirs, la participation est libre. Certaines activités des *Loisirs du Midi* se font dans la durée, elles impliquent de facto l'engagement des enfants qui les pratiquent. L'explication en sera faite d'emblée, et à chaque fois que cela s'avérera nécessaire, le rappel de l'engagement pris leur sera fait. Cela fait également partie de la démarche éducative à avoir auprès des enfants. Certaines de ces activités peuvent comme par le passé, être intégrées dans les projets de l'école, en accord et en collaboration avec le corps enseignant.

II.3.4- La nouvelle dynamique du mercredi (LndM)

Avec le retour à la semaine scolaire de quatre jours, le mercredi redevient une journée entière d'animation, de découvertes et de sorties culturelles et ludiques.

Ce retour à une semaine de quatre jours scolaires, offre aux enfants davantage d'espace et de temps de loisirs éducatifs. Des activités couvrant un large champ de domaines : créativité, sport, art, expression, vont pouvoir être déployées sans une réelle contrainte de temps.

Tout le bénéfice tiré de l'expérience des TAP sera à nouveau mis à profit pour LndM, et amplifié grâce au temps retrouvé. L'approche projet sera privilégiée, tout comme la souplesse dans la mise en place et le suivi, malgré une rigueur dans la conception et la réalisation.

Ce qui a pu être réalisé comme partenariat dans le cadre des TAP pourra être prolongé, amplifié.

Pour divertir, épanouir, et cultiver, le partenariat et « la chute des murs » pour sortir et faire entrer, seront optimisés. La dynamique comme la richesse est à alimenter, renforcer par des sources extérieures

- ❖ Accueillir des partenaires internes et externes
- ❖ Aller rejoindre les partenaires dans leur environnement : associations, organismes
- ❖ Découvrir la ville : ses quartiers et leurs histoires, ses institutions avec leurs spécificités

II.3.5- L'aménagement de l'espace

L'aménagement de l'espace et du temps est pensé et conçu pour être bénéfique à tous.

Les activités se dérouleront à l'intérieur et à l'extérieur selon le temps et les envies des enfants, selon aussi la nature de l'activité.

Différents espaces d'activités dits *coins* ou *espaces autonomes* seront aménagés pour que chaque enfant puisse satisfaire son envie du moment.

II.3.6- Le goûter et le déjeuner

Ce sont des moments de convivialité, se passant dans une ambiance joyeuse, une atmosphère gaie et détendue, malgré le rythme et la cadence du midi. Le partage d'un repas se fait dans la bonne humeur et le plaisir.

Les menus du goûter et la disposition dans la salle seront tels que, les enfants pourront progressivement se servir seuls, selon leur faim, et leurs envies.

Pour le déjeuner, chaque enfant peut se mettre à la table qu'il a choisie, entourés de ses copains. Selon leur âge en maternelle, ils seront servis ou se serviront, sachant que le but est d'arriver à ce que progressivement chaque enfant parvienne à se servir seul, à couper seul sa viande et à pouvoir doser ce qu'il met dans son assiette en fonction de ce qu'il est capable de manger.

En élémentaire, les enfants se servent au self. Une grande vigilance sera apportée pour que les enfants goûtent aux nouveaux aliments qui leur seront présentés afin de cultiver la diversité des goûts et l'équilibre alimentaire. Mais en aucun cas l'enfant ne sera forcé à manger.

II.3.7- L'hygiène et la santé

L'équipe d'encadrement sera très vigilante par rapport à ces deux notions.

Elle veillera à ce que les enfants se lavent les mains avant de prendre leur goûter, avant de passer à table mais aussi après, et se rincer le visage si besoin.

Elle sera attentive pour expliquer aux enfants que pour passer à table il faut d'abord aller aux toilettes et se laver les mains après, et non l'inverse. Elle surveillera le passage aux toilettes.

Elle veillera à ce qu'il y ait du savon et du papier pour se laver et s'essuyer les mains.

II.4. L'équipe d'animation

L'équipe est invitée à faire preuve de cohérence. Ses membres seront complémentaires, par leurs compétences, leurs caractères et leurs rôles.

Il est attendu de chaque membre de l'équipe qu'il soit à l'écoute, attentif, rassurant, sachant prendre des initiatives et anticiper, doté d'une capacité d'adaptation.

Il est pour les enfants un modèle qui doit donner le bon exemple, montrer les repères et les expliquer.

Son comportement doit être irréprochable, vis à vis des enfants, tout comme il doit l'être vis à vis des parents, des membres de l'équipe et de tous les partenaires.

Son professionnalisme et son sens des responsabilités lui imposent ponctualité, assiduité et implication dans son travail, avec un esprit d'équipe.

L'équipe de chaque site est encadrée par le Coordinateur des activités périscolaires, qui par ailleurs est le directeur de l'accueil de loisirs situé dans le même établissement scolaire.

II. 4. 1- Un coordinateur des activités périscolaires

Il a pour missions d'harmoniser et d'organiser les relations avec les différents partenaires pour donner collectivement un sens à la journée de l'enfant dans l'espace école.

Il lui revient de voir avec les chefs d'établissements, les modalités les plus simples et les plus claires pour qu'une collaboration courtoise, transparente et efficace, basée sur une confiance réciproque et le respect, puisse être établie.

Il sert de relais d'informations entre le corps enseignant et les parents. Grâce à cette coordination, les parents ne devront plus se retrouver avec des questions sans réponses le soir, devant les animateurs.

A lui de coordonner le travail de l'équipe, de veiller au bon déroulement des activités et d'y mettre du sens.

Le coordinateur anime son équipe pédagogique. Il est garant des objectifs pédagogiques et de la mise en application des orientations du projet pédagogique des activités périscolaires.

Il gère les relations, répartit les tâches, s'assure de la qualité de l'accueil, et donne les consignes aux remplaçants ou nouveaux arrivants.

Il a également pour mission de former les nouveaux, d'évaluer le travail de chacun et les résultats de l'équipe.

Il applique un dispositif dynamique de suivi individuel à chaque membre de son équipe

Sa responsabilité pédagogique lui confère un devoir d'intervention s'il estime que l'attitude d'un membre de l'équipe met en danger la sécurité morale, affective ou physique d'un enfant, ou est discutable par rapport à l'esprit des orientations et objectifs pédagogiques énoncés ici.

Il est un relais essentiel et doit faire circuler toute information avec efficacité.

II.4.3- La formation continue

Un dispositif de formation continue est mis en place afin d'offrir au personnel un outil et un espace d'acquisition de nouvelles connaissances, d'échange et de remise en cause constructive. Des thèmes précis, spécifiques aux activités du service y sont abordés. Ces formations peuvent être assurées par des consultants externes au service, ou par les responsables du secteur.

Le dispositif « Dynamique d'équipe- formation » sera déployé avec un échéancier et des objectifs définis

III - Nos critères d'évaluation

Voir des enfants découvrir et pratiquer des activités qu'ils ne connaissaient pas avant de fréquenter le périscolaire,

Voir des enfants apprécier le temps passé dans les activités périscolaires,

Voir les enfants accompagner l'évolution de l'année avec davantage d'assurance, d'indépendance et de joie d'être et d'agir ensemble,

Voir de plus en plus d'enfants jouer, rire, à l'aise dans les structures, faisant preuve de solidarité dans le groupe.

Voir de plus en plus d'enfants venir dire "au revoir" au personnel, en rentrant chez eux, sans que cela leur soit demandé, avec le sourire et le visage lumineux,

Voir de moins en moins d'enfants pleurer en attendant leurs parents, sauf à titre exceptionnel, et pour des raisons précises

Quand, malgré l'envie légitime de rentrer chez lui, l'enfant pensera à remettre les jouets, "ses" jouets à leur place, parce qu'il voudra les retrouver le lendemain,

Accueillir et faire place à chaque enfant, notamment ceux dits « différents », quel qu'en soit la raison

Constater qu'au fil des semaines, davantage d'enfants se servent seuls, goûtent aux plats qu'ils « n'aiment pas » parce qu'ils ne les connaissent pas, et se tiennent convenablement à table,

Voir les équipes enseignantes et périscolaires établir des partenariats et mener des projets communs,

Voir des enseignants participer à l'animation d'activités périscolaires

Une mutualisation de matériel entre le corps enseignant et les équipes du périscolaire

La cohésion de l'équipe, sa solidarité, son efficacité dans le travail et le respect des personnes mais aussi des prérogatives et places de chacun,

Constater un respect par le personnel, des procédures en vigueur

L'application d'un dispositif dynamique de suivi individuel, à chaque animateur

Le développement du partenariat et de la « chute des murs »

Constater la cordiale attention de la majorité des parents qui arrivent, et qui prennent le temps de discuter un moment avec le personnel,

Avoir un large choix d'activités, de tout domaine, à proposer aux enfants,

Des parents qui trouvent réponses à leurs questions concernant, non pas les temps périscolaires exclusivement, mais toute la journée écoulée de leurs enfants, et ce qu'il s'y est passé de particulier concernant ces derniers.

Annexe 1

Les Loisirs du Midi

Des moments ludiques de détente et de découverte pour une bonne journée à l'école

Mise en place :

La participation des enfants aux activités est basée sur le volontariat. Chaque coordinateur met en place avec son équipe, le fonctionnement qui lui semble le mieux adapté pour satisfaire la curiosité et l'envie de jouer et de découvrir, du plus grand nombre d'enfants.

Différents ateliers complémentaires peuvent être mis en place : informatique, jeux de société, espace lecture, espace bricolage, danse, théâtre, peinture, sport etc.

Ces différents ateliers doivent impérativement remplir certaines conditions pour bénéficier du label « *Loisirs du Midi* » :

- Ils apportent une véritable valeur ajoutée par rapport à un classique atelier de jeux de société, de lecture etc., avec des objectifs précis.
 - Il y a une véritable complémentarité entre les différents ateliers de l'école
 - L'animateur d'un atelier ne se contente pas de surveiller les enfants. Il leur transmet un savoir-faire, des connaissances nouvelles, et partage avec eux ses découvertes. Il suscite leur curiosité et leur donne la possibilité d'expérimenter. Il instaure un climat ludique et de détente durant l'atelier. Il est disponible, à l'écoute des enfants et répond à leurs sollicitations.
- Il veille au bon déroulement de l'atelier. Il est garant du respect des règles de convivialité et de sécurité.

Le démarrage des ateliers dans le cadre des *Loisirs du Midi* s'effectue après validation des projets par la direction du service Enfance/Jeunesse, sur présentation du coordinateur des activités périscolaires.

Organisation :

Les ateliers sont à prévoir pour environ 14 participants.

Chaque animateur doit communiquer au coordinateur la liste des enfants de son atelier, ou le nombre d'enfants ainsi que le lieu de l'activité. L'équipe trouvera le moyen qui lui semble le plus efficace pour ce faire : affichage, transmission directe etc.

En cas d'absence non remplacée d'un membre de l'équipe, des ateliers pourraient être supprimés afin de donner la priorité à la sécurité des enfants et à l'organisation générale du temps de la pause méridienne.

Il pourrait y avoir durant l'année deux sessions de *Loisirs du Midi* afin de tenir compte des conditions climatiques ou de l'évolution des envies des enfants en cours d'année scolaire.

Certains ateliers d'intérieur peuvent connaître des baisses de fréquentation aux beaux jours. Et d'autres une désaffection par lassitude des enfants.

Il pourrait donc y avoir une programmation d'octobre à fin mars et une autre, d'avril à fin juin.

Un bilan général de la Pause Méridienne incluant les *Loisirs du Midi* sera établi à la fin de l'année avec la collaboration de chaque intervenant.